

Conseil d'établissement

Réunion 2023-2024-04



Date : Le mardi 19 mars 2024
Heure : À 19 h
Endroit : Salon du personnel de l'école des Écrivains

Personnes présentes :

Mesdames Catherine Bégin, Marie-Ève Côté, Nathalie Duchesne, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Valérie Demers, Messieurs Sylvain Bilodeau (en TEAMS) et Rainaldo Bertolini.

Personnes absentes: Mesdames Nadine Vézina, Christine Pinard et Geneviève Fortin-Boudreault.

Procès-verbal

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
M. Bilodeau salue les membres et vérifie le quorum. Malgré le fait qu'il manque deux parents à la réunion, le quorum est respecté.
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 
M. Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent faire des ajouts à celui-ci. Mme Côté propose l'adoption de l'ordre du jour. Approuvé à l'unanimité CE: -23-24/26
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024 
M. Bilodeau s'assure auprès des membres que le procès-verbal est conforme aux échanges. Mme Roy propose l'adoption du procès-verbal. Approuvé à l'unanimité CE: -23-24/27
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024
Concernant le budget du CE, Mme Bégin n'a pas reçu de demande d'achat de matériel ou autre besoin pour le moment. Le retour de consultation sur les critères de sélection de la direction a été envoyé à la direction générale. Une copie de la lettre officielle a été transmise aux membres.

Nous n'avons pas reçu de mise en candidature pour la reconnaissance des parents.

Lors du « boxing day » au service de garde, les profits s'élèvent à 659,95 \$ et pour l'activité aux Remparts, nous avons amassé 1 984 \$.

Au sujet du comité OPP, il n'y a pas de changement à ce jour. M. Bilodeau est en contact avec les gens du milieu au sujet du boisé.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

6. POINTS DE DÉCISION OU DE CONSULTATION

6.1 **Projet éducatif**

Mme Bégin présente une proposition de version finale du projet éducatif. Les derniers changements sont en jaune dans le document pour approbation. Si le conseil est en faveur de celui-ci, il sera envoyé à la direction générale, aux parents et déposé sur le site web de l'école.

Monsieur Bilodeau propose d'ajouter que les membres du conseil d'établissement doivent approuver le projet éducatif.

En ce qui concerne le service de garde, il faudrait vérifier quel est le bon libellé entre PROGRAMME ÉDUCATIF ou PROGRAMME D'ACTIVITÉS.

Suite aux corrections demandées par Monsieur Bilodeau, Mme Bégin enverra le document corrigé aux membres et pourra être envoyé aux parents, au CSSC et être diffusé sur le site de notre école.

Mme Demers propose l'adoption du projet éducatif de 2023-2027 avec les ajustements proposés par M. Bilodeau.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/28

6.2 **Programme d'activités du service de garde 24-25**

Mme Flamand présente le document en objet. Il est construit à partir d'un canevas élaboré par le centre de service scolaires et il a été personnalisé pour notre école. Les parents proposent quelques ajustements sur les présentations et le libellé exact du document.

Mme Duchesne propose l'adoption du programme d'activités au service de garde avec les corrections suggérées. Il sera envoyé par courriel aux parents en même temps que le projet éducatif de l'école avant diffusion.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/29

6.3 Temps alloué aux spécialités 24-25

Mme Demers propose l'adoption des tableaux proposés qui incluent une modification des heures en musique et anglais au 2^e cycle. Une heure par cycle sera ajoutée en musique et soustraite en anglais.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/30

6.4 Balises des frais chargés aux parents 24-25

Mme Bégin met en contexte l'importance du document. Elle explique la proposition d'ajustement afin de maintenir un pouvoir d'achat en fonction des fluctuations de prix sans revoir annuellement l'ensemble du document en conseil d'établissement.

Il est proposé d'arrondir les frais demandés aux parents : 80\$ pour le primaire et 40\$ pour le préscolaire. Ces frais pourront être revus annuellement. Il est également proposé de retirer les points 5.1.1 et 5.1.2 du document. Il est convenu que les changements dans les principes doivent être approuvés en conseil au besoin, mais que les factures annuelles seront toujours présentées pour approbation avec ou sans changement.

Mme Flamand propose l'adoption des balises des frais chargés aux parents selon les recommandations.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/31

6.5 Activité d'accueil des futurs élèves du préscolaire 24-25

L'équipe du préscolaire souhaite vivre une activité d'accueil pour les futurs élèves du préscolaire. La date ciblée est le lundi 10 juin prochain. Nous aurions besoin que les élèves de cette année puissent être à la maison ou au service de garde afin de libérer le personnel et les locaux pour cette activité.

M. Bertolini propose l'adoption du changement à l'horaire des élèves du préscolaire pour permettre la tenue de la journée d'accueil.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/32

6.6 Photo scolaire 24-25

Plusieurs difficultés ont été nommées en lien avec la dernière compagnie de photo scolaire. La propriétaire s'est associée à une autre compagnie à l'extérieur. L'école aimerait changer de photographe et deux propositions sont déposées en ce sens.

Les membres du CE recommandent de prendre la compagnie STUDIO POMME VERTE.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/33

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Portrait de la clientèle prévisionnelle 24-25

Les groupes ne sont pas officialisés, mais la clientèle ressemblera à celle de cette année.

Nous avons un nombre similaire d'élèves (241 élèves avec les 4 ans). Le nombre et l'organisation des groupes devraient être finalisés pour le 3 avril. Mme Bégin explique le fonctionnement pour l'ouverture de classes de maternelle 4 ans. Il y a des normes à respecter au sein du centre de services.

Mme Bégin mentionne que les groupes de l'adaptation scolaire recevront des invités pour une activité de zoothérapie à l'école. Au niveau du premier cycle, des activités scientifiques seront offertes aux élèves par la compagnie Sciences en folies. Dans tous les groupes, les activités seront financées par les sommes reçues du ministère à cet effet.

7.2 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

7.3 Mot de la responsable du service de garde

L'équipe du service de garde désire faire une vente de billets pour gagner un panier de Pâques garni au profit de LEUCAN.

Il est proposé par Nathalie Duchesne d'accepter le financement proposé par le service de garde au profit de LEUCAN durant la semaine du 25 au 27 mars.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/34

La programmation des journées pédagogiques 2024-2025 est en cours de construction. Les activités qui requièrent un transport seront exceptionnelles en raison des frais trop élevés.

7.4 Mot de la direction

Pour la journée du 8 avril en prévision de l'éclipse; les parents ont reçu des communications via le CSSC. Les balises encadrant les départs sont aussi nommées. Actuellement, il y a un sondage pour vérifier le nombre d'inscriptions pour la journée pédagogique.

Le plan de rattrapage est à sa phase 2 d'élaboration. Des ajouts en ressources enseignantes seront priorisés, et ce, dès le 26 avril lorsque les universitaires termineront leur session.

7.5 Mot de la présidence

Le plan de verdure du terrain de l'école et la protection du boisé sont encore d'actualité. Lors de l'assemblée générale des parents, une relance pour un OPP et le plan de verdissement de la cour d'école sera faite.

7.6 Mot du représentant au comité de parents

Elle est absente.

8. AUTRES POINTS

8.1

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

M. Bilodeau confirme la date du 16 avril 2024 pour la prochaine rencontre.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/35

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Demers propose la levée de l'assemblée à 20 h 44.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/36

Nancy Flamand, secrétaire